



## R A P P O R T

de l'organe de révision à  
l'assemblée générale de

### L'ASSOCIATION « BLEU CIEL » – RENENS

---

En ma qualité d'organe de révision, j'ai vérifié la comptabilité et les comptes annuels de L'ASSOCIATION « BLEU CIEL » – RENENS, pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2002.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au comité alors que ma mission consiste à vérifier les comptes et à émettre une appréciation les concernant. J'atteste que je remplis les exigences légales en matière de qualification et d'indépendance.

Ma révision a été effectuée selon les normes de la profession. Ces normes requièrent de planifier et de réaliser la vérification de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées avec une assurance raisonnable. J'ai révisé les postes des comptes annuels et les indications fournies dans ceux-ci en procédant à des analyses et des examens par sondage. En outre, j'ai apprécié la manière dont ont été appliquées les règles relatives à la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. J'estime que ma révision constitue une base suffisante pour former mon opinion.

Selon mon appréciation, la comptabilité et les comptes annuels sont conformes à la loi et aux statuts.

Je recommande d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Lausanne, le 14 mars 2003.

FIDUCIAIRE RENE ISCHI

Annexes : - bilan au 31 décembre 2002

- compte d'exploitation du 1er janvier au 31 décembre 2002

**ASSOCIATION « BLEU CIEL »**

RE N E N S

COMPTE D'EXPLOITATION du 1er janvier au 31 décembre 2002

	<u>CHARGES</u>	<u>PRODUITS</u>
	fr.	fr.
Cotisations des membres		360.00
Recettes de parrainage		37'590.00
Produit de manifestations		8'030.00
Sponsoring pour activités connexes		92'935.00
Autres recettes diverses		536.18
Intérêts créanciers banque		155.02
Gain de change		862.30
Salaires	6'458.66	
Primes/Bonifications	3'717.39	
Indemnité déplacement, logement, soins médicaux	1'773.33	
AVS, AI, APG, AC, CSR	221.96	
Frais de voyages	3'273.21	
Frais de repas, d'hébergement, de mission	584.75	
Employés temporaires	1'188.45	
Charges diverses	619.43	
Habillement, uniformes scolaires	9'833.87	
Matériel scolaire	3'183.31	
Frais scolaire	483.69	
Soins de santé	148.01	
Frais de photographie	412.83	
Frais de véhicule	1'001.90	
Frais de transport	434.20	
Matériel bureau, imprimés, photocopies	4'740.65	
Téléphone, Internet	1'394.46	
Frais de ports	1'497.50	
Entretien/Hotline Hardware	1'659.15	
Disquettes, CD-Rom-fourn.	473.50	
Frais de banques et de CCP	1'688.71	
Amortissement	3'909.30	
Excédent de recettes en attente d'attribution	<b>91'770.24</b>	
	<hr/>	<hr/>
	140'468.50	140'468.50
	<hr/> <hr/>	<hr/> <hr/>

## ASSOCIATION « BLEU CIEL »

RENENSBILAN au 31 décembre 2002

	<u>ACTIF</u>	<u>PASSIF</u>
	fr.	fr.
<u>Disponible :</u>		
Caisse Kigali	8.87	
Caisse Kirambo	45.37	
CCP no 17-565741-3	16'071.85	
BCV no U 5023.14.42	74'236.75	
Banque populaire Kirambo-Rwanda 805/001962	72.89	
Banque populaire Kigali 379/01	299.16	
Banque Raiffeisen no 49974.99	22'717.85	
Transfert financier	15'700.01	
<u>Réalisable :</u>		
Impôt anticipé à récupérer	56.57	
Actif transitoire	3'947.75	
<u>Immobilisé :</u>		
Machines et appareils	2'659.89	
Outillage	113.89	
Mobilier	587.07	
Informatique	1'380.44	
Véhicules	3'970.37	
Valeurs incorporelles	3'244.14	
<u>Exigible :</u>		
Créditeurs divers		3'883.52
Passifs transitoires		14'179.03
<u>Fonds propres :</u>		
Capital au 01.01.02	35'280.08	
Excédent de recettes en attente d'attribution	91'770.24	127'050.32
	145'112.87	145'112.87